



# Faits saillants du rapport financier 2020

Présentés par Yves Montigny,  
maire de la Ville de Baie-Comeau

Le 21 juin 2021

Ville de  Baie-Comeau

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, produit par la direction des finances de la Ville de Baie-Comeau et audité par la firme Mallette S.E.N.C.R.L, qui a été déposé aux élus municipaux lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 17 mai 2021.

En excluant les organismes qu'elle contrôle, la Ville de Baie-Comeau présente un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 5,5 M \$ pour l'année 2020. L'année 2020 a été bouleversée par l'arrivée de la pandémie de la COVID-19 au Québec dès le mois de mars. Cette situation aura également eu une incidence importante sur le surplus de 5,5 M \$ dégagé dans nos états financiers 2020. En considérant l'aide financière COVID-19 reçue du gouvernement provincial ainsi que l'impact à la baisse sur nos dépenses, c'est près de la moitié du surplus qui est directement liée à la pandémie. De plus, comme la somme du surplus cumulée que nous avons affectée au budget 2020, soit 1,56 M \$, n'a pas été utilisée dans l'année en cours, elle retourne au surplus. Il n'était pas possible de prévoir à l'automne 2019, lorsque nous préparions le budget 2020, que nous allions vivre une année aussi particulière.

Depuis quelques années, la Ville de Baie-Comeau rappelle qu'elle doit suivre de près son surplus cumulé pour faire face aux défis financiers anticipés dans le futur. Dès que nous aurons réservé la somme nécessaire pour les impacts de la COVID-19 en 2021, notre surplus cumulé s'élèvera à 7 M \$. Il est difficile de voir du positif dans la pandémie, mais on ne peut pas nier que cette marge de manœuvre est de bon augure pour les années 2022 et 2023. Cela stimulera assurément notre réflexion dans les prochains mois, en ajoutant que la Ville de Baie-Comeau doit continuer de chercher des façons de bonifier ses revenus et de gérer ses dépenses de près.

# Sommaire des résultats de fonctionnement non consolidés

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

(Millions de \$)	2019 Réel	2020 Budget	2020 Réel
<b>Revenus</b>	<b>71,7</b>	<b>76,5</b>	<b>76,2</b>
Taxes	45,5	46,9	46,9
Compensation tenant lieu de taxes	2,9	3,0	3,2
Transferts	1,9	1,6	3,1
Services rendus	19,4	23,5	21,5
Imposition de droits	0,7	0,5	0,5
Amendes et pénalités	0,7	0,6	0,5
Autres revenus d'intérêts	0,5	0,3	0,4
Autres revenus	0,1	0,1	0,1
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>69,9</b>	<b>76,3</b>	<b>71,8</b>
Administration générale	8,0	9,5	8,6
Sécurité publique	6,0	6,1	6,2
Transport	10,4	9,7	9,4
Hygiène du milieu	7,7	7,5	7,6
Santé et bien-être	0,4	0,4	0,4
Aménagement, urbanisme et développement	3,4	4,0	4,0
Loisirs et culture	9,1	9,5	8,6
Réseau électrique	13,8	18,9	16,5
Frais de financement	4,2	3,7	3,3
Amortissement des immobilisations	6,9	7,0	7,2
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>1,8</b>	<b>0,2</b>	<b>4,4</b>
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>	<b>2,2</b>	<b>(0,2)</b>	<b>1,1</b>
Amortissement	6,9	7,0	7,2
Financement	(7,1)	(7,3)	(6,9)
Autres	0,1		
Affectations	2,3	0,1	0,8
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>4,0</b>	<b>-</b>	<b>5,5</b>

**L'excédent de fonctionnement de 5,5 M \$ est surtout composé des éléments suivants :**

- +1,56 M \$ provenant de l'affectation du surplus cumulé tel que prévue au budget 2020;
- + 1,25 M \$ pour l'aide financière reçue pour la Covid-19;
- + 0,3 M \$ en profit supplémentaire pour le réseau électrique;
- + 0,15 M \$ en subventions confirmées en cours d'année;
- + 0,3 M \$ de revenus non prévus au budget.

**Pour les dépenses de fonctionnement, une portion des variations est attribuable à la pandémie. Parmi les principaux écarts, notons les éléments suivants :**

- Économie de 0,1 M \$ au niveau des travaux publics;
- Économie de 0,56 M \$ au niveau des avantages sociaux futurs;
- Économie sur les dépenses en raison des mesures prises pour la crise Covid-19 : 1,3 M \$.

## Sommaire des résultats

Pour l'administration municipale (la Ville), on présente un excédent de fonctionnement de 5,5 M \$ pour l'année 2020.

Au 31 décembre 2020, les revenus de fonctionnement s'élèvent à 76,2 M \$, soit 0,3 M \$ de moins que ce qui avait été budgété, alors que les revenus d'investissement sont de 0,8 M \$.

En ce qui concerne les revenus d'investissement, ils proviennent principalement du fonds de carrières et sablières pour l'asphaltage du chemin du Mont-Tibasse et de l'avenue Talon, de l'aide financière reçue du PMVI pour les panneaux de bienvenue aux entrées de la Ville, du programme PSPS pour le terrain de baseball amovible et d'emploi-Québec pour la formation du logiciel de la bibliothèque.

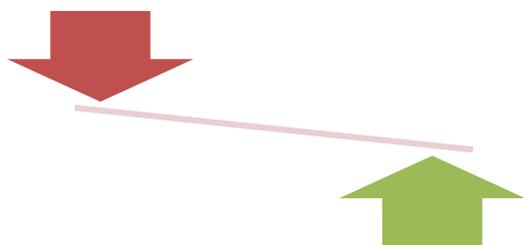
Au chapitre des dépenses, nous avons un total de 76,3 M \$ prévu au budget 2020, alors que les dépenses de fonctionnement réelles ont été de 71,8 M \$, soit 4,5 M \$ de moins de ce qui avait été prévu au budget.

Finalement, pour obtenir l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, nous devons tenir compte des conciliations à des fins fiscales qui comprennent notamment l'amortissement, le financement et certaines autres affectations qui incluent l'utilisation du surplus cumulé pour équilibrer le budget, le remboursement du fonds de roulement, l'utilisation du fonds d'auto-assurance et l'amortissement du déficit des avantages sociaux futurs. On obtient donc un excédent de 5,5 M \$ pour l'administration municipale.

## Explication des écarts

Tout d'abord, nous devons prendre en considération l'affectation de surplus que nous avons prévue initialement au budget 2020 pour un montant de 1,56 M \$. Lorsque nous prévoyons l'utilisation du surplus cumulé pour équilibrer le budget, nous devons l'affecter dans l'année en cours. À la fin de l'année, la somme non utilisée retourne au surplus.

### Affectation de surplus cumulé prévue au budget 2020 : 1 559 410 \$



Lors de la préparation budgétaire 2020, nous avons prévu un profit pour notre réseau électrique de 4,5 M\$ résultant de la vente d'énergie moins l'achat d'électricité. Finalement, nous avons terminé l'année avec un profit de 4,8 M\$, soit 0,3 M \$ de plus de ce qui avait été prévu au budget. En ajoutant les frais d'exploitation du réseau de 2,2 M \$, on obtient un profit net de 2,6 M\$ pour notre réseau électrique.



En cours d'année, nous avons eu la confirmation de portions de subventions pour l'usine d'eau potable que nous attendions et cela a eu pour impact de diminuer notre remboursement de la dette de 0,1 M \$ et nous avons reçu des intérêts sur le versement de ces subventions pour un total de 0,06 M \$ en 2020.

Nous avons également constaté des revenus de plus de ce qui avait été prévu au budget, soit 0,03 M \$ en taxes foncières, 0,15 M \$ en compensation tenant lieu de taxes suite à l'ajustement d'évaluation au rôle pour des bâtiments du Centre de services scolaire suite à la rénovation de ceux-ci, 0,3 M \$ en imposition de droit, 0,5 M \$ en revenus d'intérêts et finalement, 0,5 M \$ pour nos autres revenus, lesquels sont principalement de la disposition de biens.

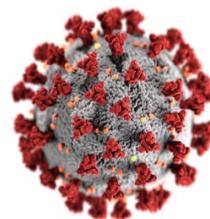
En ce qui a trait au Service des travaux publics qui comprend la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, la machinerie et l'entretien des bâtiments, nous constatons des économies de 0,7 M \$. Bien que l'enlèvement de la neige fut moins coûteux de ce que nous avons prévu au budget, nous avons eu des coûts supplémentaires au niveau de la voirie municipale.

Finalement, nos avantages sociaux futurs (régime de retraite) nous a coûté 0,56 M \$ de moins de ce qui avait été prévu au départ. Le régime a eu de bons résultats pour l'année 2020. Toutefois, l'impact de la Covid-19 se fera sentir sur nos résultats 2021 où l'on prévoit des coûts supplémentaires de l'ordre de 0,25 M \$.

## Impacts de la Covid-19

À l'automne 2020, le gouvernement a annoncé le versement de compensations financières aux municipalités pour les impacts de la crise Covid-19. La Ville de Baie-Comeau a reçu une compensation de 1,25 M \$, qui a été versée pour couvrir les impacts de l'année 2020, mais aussi pour l'année 2021. D'ailleurs, de ce montant, après le dépôt des états financiers en juin dernier, nous

avons affecté une somme de 0,8 M \$ afin de réserver le montant nécessaire pour les impacts possibles de la Covid-19 pour l'année 2021. D'ailleurs, rappelons qu'au budget 2021, nous avons prévu utiliser 0,56 M \$ de cette aide financière. Nous aurons donc une marge de manœuvre supplémentaire pour l'année 2021, soit 0,26 M \$ de plus que ce que nous avons prévu.

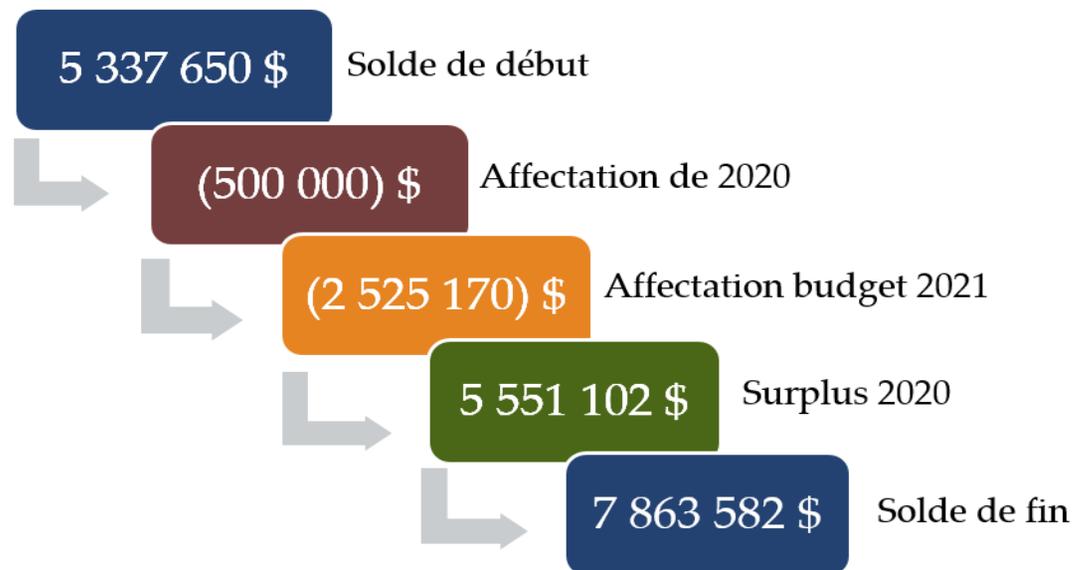


**Aide financière  
reçue pour la  
crise Covid-19 :**  
1 254 694 \$

En raison des différentes mesures prises durant l'année en raison de la Covid-19, nous avons réalisé des économies totalisant 1,3 M \$, soit une économie dans notre masse salariale globale de 0,3 M \$, une économie sur nos contrats de transport en commun et transport adapté de 0,2 M \$, 0,6 M \$ d'économie dans l'ensemble du Service de la culture et des loisirs en raison de la diminution de nos activités et finalement, une économie de 0,2 M \$ pour l'ensemble des frais de formation et de déplacement de la Ville.

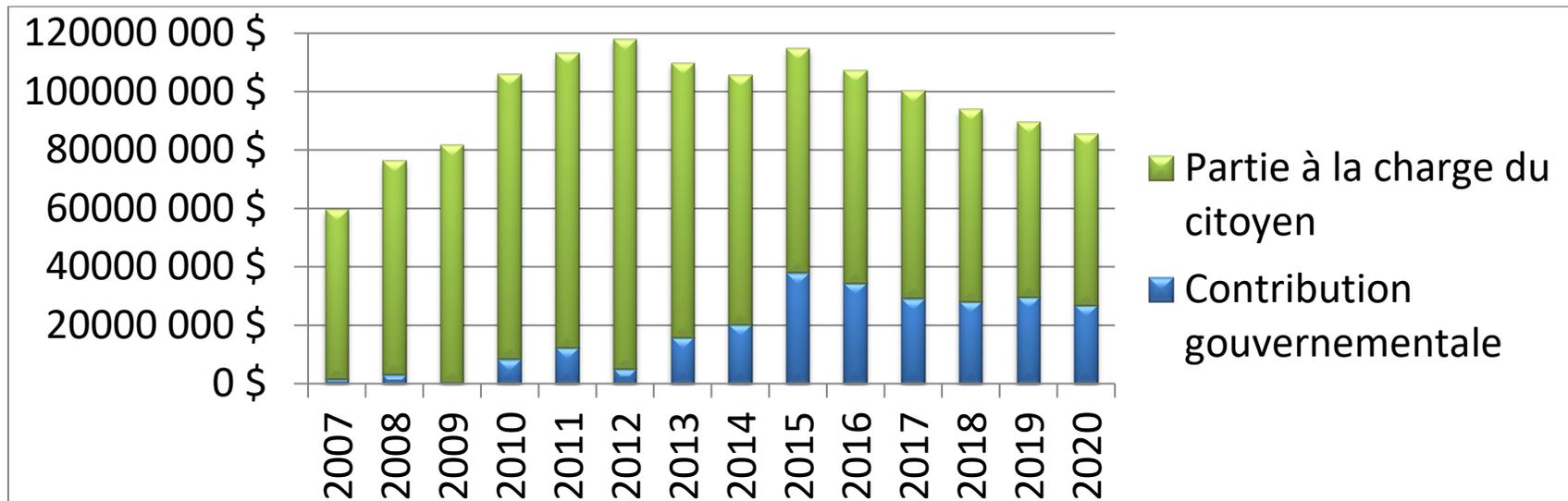
## Surplus cumulé non affecté

Nous avons un solde de début de notre surplus cumulé non affecté de 5,3 M \$. Avec les différentes affectations en cours d'année, entre-autres l'affectation de 0,5 M \$ pour renflouer le fonds auto-assurance et l'affectation de 2,5 M \$ qui avait été prévu au budget 2021 pour équilibrer le tout, notre solde au 31 décembre était de 7,8 M \$. Avec l'affectation de 0,8 M \$ pour les impacts de la Covid-19 en 2021, notre solde est maintenant à 7 M \$.



## Dette à long terme

L'endettement total était de 85,8 M \$ \$ au 31 décembre 2020. Cependant, l'endettement net à long terme, c'est-à-dire la dette à la charge du citoyen, était de 58,5 M \$, soit 1,1 M \$ de moins qu'au 31 décembre 2019.



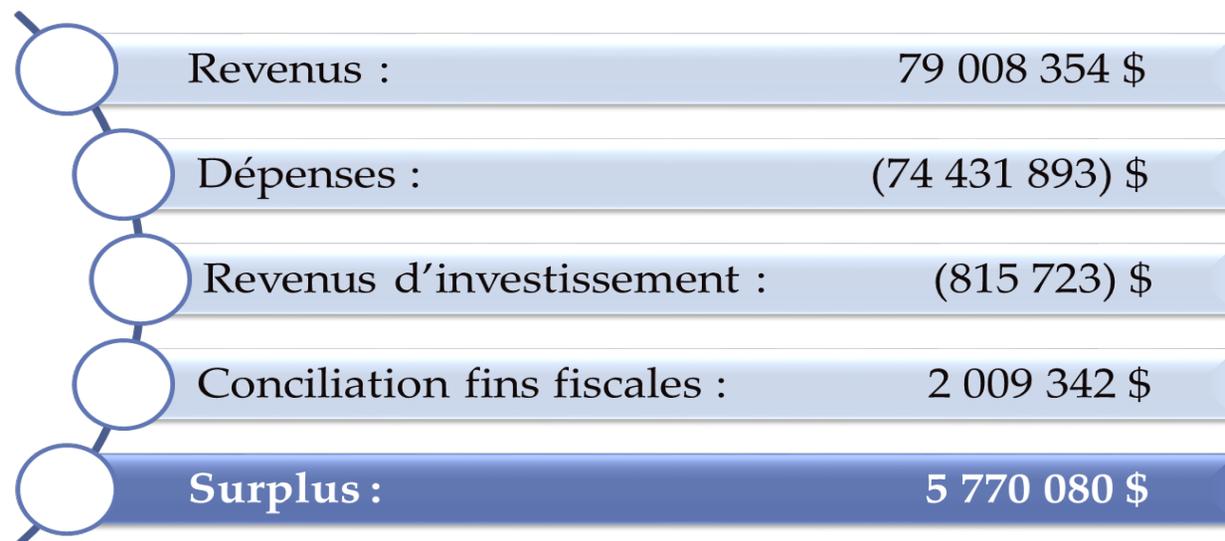
## Résultats consolidés

Finalement, en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, nous avons l'obligation de présenter des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés regroupent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville et des organismes qu'elle contrôle. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés, consolidés ligne par ligne.

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

- Croisières Baie-Comeau;
- Corporation plein air Manicouagan;
- Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau Inc.;
- Société d'expansion de Baie-Comeau;
- Régie de gestion de matières résiduelles de Manicouagan.

Les résultats consolidés présentent des revenus de 79 M \$, des dépenses de 74,4 M \$, on soustrait les revenus d'investissement de 0,8 M \$ et on ajoute les conciliations à des fins fiscales pour 2,0 M \$ et on obtient un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 5,7 M \$, soit 0,2 M \$ de plus que notre surplus pour la Ville seule.



Revenus :	79 008 354 \$
Dépenses :	(74 431 893) \$
Revenus d'investissement :	(815 723) \$
Conciliation fins fiscales :	2 009 342 \$
<b>Surplus :</b>	<b>5 770 080 \$</b>

Yves Montigny, maire de la Ville de Baie-Comeau